

Association des Médecins du canton de Genève

## Sommaire

Editorial	1-3
Soins aigus et de transition	3
Enquête 2011 sur la couverture des soins ambulatoires	5
Vie de l'AMG	5
Candidatures	7
Mutations	9
Changements d'adresses	9
Ouvertures de cabinets	9
Petites annonces	10-11
A vos agendas!	11-12

### Assemblée générale

L'Assemblée générale statutaire  
de printemps se tiendra le lundi

**30 mai 2011,  
dès 19 h 00.**

La convocation vous parviendra  
en temps utile.

Réservez cette date  
et venez nombreux!



## Le crime banalisé

Les récentes révolutions arabes nous confirment qu'on ne peut construire une société durable sur les crimes d'un régime dictatorial. Bien des personnalités l'avaient oublié en concluant des arrangements louches au nom de l'intérêt supérieur de la nation, comprenez : au nom de la toute puissante économie. Alors osons dire qu'un brigand est un brigand. La répétition et la banalisation des exactions n'y changent rien.

C'est pareil pour les primes d'assurance-maladie trop élevées que les Romands payent avec la bénédiction de Berne. Ce qui est grave, c'est que ce problème est connu et dénoncé par le Service cantonal de l'assurance-maladie depuis longtemps. Nous l'avons nous aussi dit et répété. Les interventions ministérielles cantonales auprès de la Confédération se sont initialement heurtées à un mur. Car pour les assureurs-maladie, la loi ne prévoit pas de réserves cantonales, mais des réserves par assureur qu'ils gèrent comme ils l'entendent. Et comme chacun sait – c'est élémentaire, n'est-ce pas? – que les Romands sont plus dispendieux que les Alémaniques, personne n'est choqué qu'ils soient surtaxés.

Il a fallu l'annonce bien téméraire d'Assura et de Supra qu'une part des réserves constituées à Genève, Vaud et Neuchâtel serait transférée vers d'autres cantons. La levée de boucliers qui a suivi est parvenue à émouvoir le conseiller fédéral Burkhalter. Mais la correction annoncée nous laisse

un peu amers. Les Romands ont payé trop. On l'admet maintenant, mais leur rendre intégralement justice, c'est vraiment aller un peu loin. On se contentera d'une compensation partielle par le biais de la taxe sur le CO<sub>2</sub>. Nous restons sur notre faim, nous qui sommes les assurés captifs de cette assurance obligatoire.

Le scénario du secret médical y ressemble fort. Nos grands-parents croyaient naïvement que le secret médical avait pour but de protéger le malade en lui cachant la gravité de sa situation. Puis on a pensé qu'il s'agissait d'une habile manœuvre des médecins destinée à cacher leurs erreurs ou leurs abus. On a finalement redécouvert les droits fondamentaux de la personne : le patient est libre de parler ou de ne pas parler de son état de santé. Seuls les assureurs l'ignorent.

Les anciens étaient bien conscients que la médecine ne peut s'exercer que dans la confiance. Le patient doit – ou devrait – avoir la certitude que ce qu'il révèle à son médecin restera entre eux. Il est le maître du secret. Nous avons hélas pris l'habitude de communiquer largement dans les hôpitaux, parce que c'est nécessaire pour la formation, l'enseignement ou pour la recherche. Et de nombreux «auxiliaires du médecin» ont accès au dossier médical. Ces violations du secret ne doivent pas être sous-estimées, justement parce qu'elles ne posent pas de problème. En les banalisant, on justifie leur généralisation.



Ä RZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

La Caisse des Médecins,

un partenaire de qualité pour un avenir assuré.

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

En rendant obligatoire l'assurance-maladie, puis en adoptant Tarmed, on a d'autre part mis en route un véritable aspirateur à récolter les données médicales. Ainsi, notre assureur connaît le détail des médicaments que nous prenons, les spécialistes que nous consultons, quand et combien de fois. Nous sommes opérés? La facture de l'intervention, même en privé, sera détaillée. Finie la formule: «Le Docteur A. vous présente ses compliments et vous adresse sa note d'honoraires pour les soins donnés du... au...».

Puis sont arrivés les DRG. L'assureur paie un forfait qui n'est désormais plus fonction du nombre de journées d'hospitalisation, mais du nombre et de la sévérité des diagnostics principaux et secondaires retenus. La compilation des diagnostics n'a donc plus un but uniquement médical. Elle est devenue une nécessité économique pour les hôpitaux. Un nouveau métier stratégique est né: celui de codeur. Les codeurs sont évidemment soumis au secret. Ils épluchent attentivement les dossiers dans le but de facturer au mieux. Il est compréhensible que les assureurs demandent eux aussi à disposer de ces données pour vérifier que les codeurs font bien leur travail. Et ils les conserveront aussi longtemps qu'elles ont un intérêt. Ça leur permettra peut-être d'éviter de payer deux fois une cholécystectomie...

Bien entendu, les assureurs s'engagent à respecter strictement le secret. Mais peut-on encore parler de secret quand leur

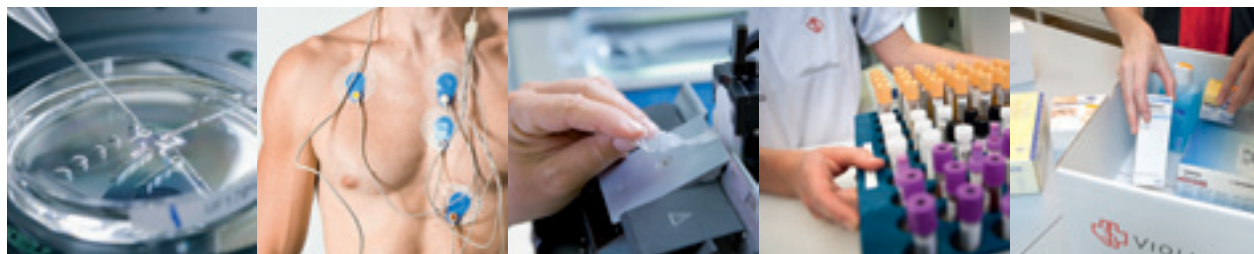
machine administrative sait tout? Peut-être n'y aura-t-il bientôt plus que le patient à ne pas connaître son diagnostic! Ces renseignements ne sont pas utilisés pour prendre des décisions thérapeutiques, mais pour vérifier que les soins sont économiques, ou pour inciter les hôpitaux à devenir plus efficaces. Les assureurs ont la foi dans la technocratie, nous croyons à la médecine. Et ne comptez pas que les assurés se rebellent. Ils demandent juste que leur facture soit payée...

La raison fondamentale qui doit faire refuser la transmission de données plus détaillées aux assureurs, c'est que les vérifications économiques peuvent tout aussi efficacement être réalisées sur des données anonymisées ou pseudonymisées. Dans ce cas, celui qui procède à la vérification ne sait pas de quel patient il s'agit, mais a tous les éléments lui permettant de faire un contrôle. Il confirme à l'assureur que la facture est correcte, mais ne transmet aucune autre donnée. C'est le principe du médecin-conseil, hélas contourné par la création de «services du médecin-conseil» dont l'indépendance est loin d'être garantie. On pourrait d'ailleurs procéder de même avec les factures des pharmaciens. Le développement des dossiers électroniques constitue cependant une nouvelle menace tant il est facile d'en donner les clés à l'assureur pour avoir la paix.

Avec les DRG et le *e-health*, ce sont deux tentations majeures qui se présentent aux autorités fédérales. On peut craindre



## Unique en médecine de laboratoire



Assisted Reproductive Technologies (ART)

Cardiologie

Pathologie

Diagnostic clinique de laboratoire

Dispositifs médicaux

Depuis 1953, il est de notre devoir de renforcer votre succès et votre assurance dans les domaines de la prévention, du diagnostic et de la thérapie. L'entreprise familiale Viollier est reconnue pour sa fiabilité, ses innovations constantes et son partenariat étroit et durable. Un esprit de pionnier et une passion pour la prestation de service en médecine de laboratoire doivent vous convaincre de devenir des ambassadeurs Viollier enthousiastes.

**Vous aussi, laissez-vous séduire !**

**Viollier Genève SA** | Rue Viollier 4 | 1207 Genève | T +41 (0)22 849 85 85 | F +41 (0)22 849 85 86  
[contact@viollier.ch](mailto:contact@viollier.ch) | [www.viollier.ch](http://www.viollier.ch) | [Détail comme vision](#)

qu'elles choisissent la voie de la facilité et confient aux assureurs un contrôle renforcé du système de soins. La position ferme que la FMH a récemment réaffirmée est capitale: le secret médical doit être absolument protégé. Nous ne dévierons pas de cette ligne. Que nous nous soyons habitués à transmettre de nombreuses données confidentielles aux assureurs, que des fuites à l'insu des assurés se soient banalisées ne les rend pas plus acceptables. Tout comme le gamin

qui saute quotidiennement dans le tram sans billet n'est pas excusé par la répétition de son délit. Il est et reste un resquilleur.

La Suisse est un Etat de droit. Elle doit le rester, n'est-ce pas Monsieur Burkhalter?

Pierre-Alain Schneider

## Soins aigus et de transition

*Le Dr Marius Besson, chef de clinique au Service de médecine de premier recours des HUG, a présenté aux membres du Conseil, lors de sa séance du 21 mars 2011, le nouveau concept des «soins aigus de transition» ou SAT. En collaboration avec la FSASD et le DARES, il a accepté de le développer ici à l'intention des médecins de ville. Nous l'en remercions vivement. (réd)*

Le nouveau régime de financement des soins, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, a engendré des modifications des lois fédérales sur l'AVS, sur les prestations complémentaires et sur l'assurance-maladie (LAMal). Parmi les nouveautés introduites dans cette dernière, il faut relever la distinction faite entre soins de longue durée et soins aigus et de transition (SAT): si ces deux types de prestations recouvrent les actes mentionnés à l'article 7, al. 2 OPAS, leur traitement administratif et financier diffère toutefois.

Pour ce qui relève des SAT, ces prestations ne peuvent être prescrites que par les médecins de l'hôpital/clinique, directement au sortir de l'hôpital/clinique et effectués par les services d'aides et de soins à domicile ou par le personnel soignant des EMS. Les SAT sont définis à l'article 25a de la LAMal, consacré aux *Soins en cas de maladie*, al. 2, de la manière suivante: **«Les soins aigus et de transition qui se révèlent nécessaires à la suite d'un séjour hospitalier et sont prescrits par un médecin de l'hôpital sont rémunérés par l'assurance obligatoire des soins et par le canton de résidence de l'assuré durant deux semaines au plus (...).»**

La prise en charge financière des SAT se répartit entre les cantons et l'assureur, Genève ayant opté pour une répartition 55% (canton) et 45% (assureurs-maladie) – qui correspond au minimum légal. Toutefois, sur la part de l'assureur, le patient devra contribuer par le biais de sa franchise et quote-part; en revanche, il ne devra pas la nouvelle contribution aux soins qui ne s'applique que pour les soins de longue durée. La durée maximale d'une prescription de SAT est de 14 jours. Rappelons, et cela est important, que les soins concernés par ce nouveau mode de financement recouvrent uniquement ceux référencés à l'article 7, al. 2 de l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS), à savoir les soins prodigués au domicile ou en EMS sur mandat médical par du personnel soignant. Si, durant cette période, d'autres soins s'avèrent nécessaires (consulta-

tion chez le médecin traitant par exemple), ceux-ci seront facturés à part, selon le système de facturation habituel.

S'il s'avère que des soins à domicile (ou en EMS) restent indiqués à la fin de la période des SAT, le médecin **traitant** rédigera un nouveau mandat médical (mandat OPAS) à l'attention des services d'aides et de soins à domicile concernés. Ceux-ci sont dès lors des «soins de longue durée», dont le financement implique alors non seulement la participation/quote-part des assurés, mais également la contribution aux coûts (25a, al. 5 LAMal).

Ce qu'il faut surtout retenir, c'est que toutes les sorties d'hôpital ne sont pas nécessairement en SAT; des patients continueront à sortir de l'hôpital tout en se faisant prescrire des soins de longue durée par leur médecin traitant.

En conclusion, les SAT se prescrivent depuis l'hôpital, se caractérisent par leur mode de financement et leur durée limitée dans le temps et par l'impératif que seul le médecin de l'hôpital / clinique peut les prescrire. Ils ne changent formellement pas les processus et décisions de sortie de l'hôpital. Des informations supplémentaires sur la mise en place effective des SAT seront fournies ces prochaines semaines aux patients et différents prestataires de soins concernés.

Pour en savoir plus:

nouveau régime de financement des soins:  
<http://www.admin.ch/ch/f/ff/2008/4751.pdf>

LAMal:  
[http://www.admin.ch/ch/f/rs/832\\_10/a25a.html](http://www.admin.ch/ch/f/rs/832_10/a25a.html)

OPAS:  
[http://www.admin.ch/ch/f/rs/832\\_112\\_31/a7.html](http://www.admin.ch/ch/f/rs/832_112_31/a7.html)

Nouveau régime de financement et recommandations de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé:

[http://www.gdk-cds.ch/fileadmin/pdf/Aktuelles/Empfehlungen/EM\\_Umsetzung\\_200910-f.pdf](http://www.gdk-cds.ch/fileadmin/pdf/Aktuelles/Empfehlungen/EM_Umsetzung_200910-f.pdf)

Dr Marius Besson



**medimage**  
imagerie  
médicale

**RADIOLOGUES FMH**

- Dsse Stéphanie Besse
- Dsse Barbara Stryjenski
- Dr Alex Troxler

**CARDIOLOGUE FMH**

- Dsse Monica Deac

IRM 1.5 Tesla

CT 64 barrettes

Radiologie conventionnelle et dentaire  
numérisée

Échographie Doppler

Mammographie digitalisée

Imagerie cardiovasculaire non invasive

Ostéodensitométrie

Archivage numérique

Traitement radiologique de la douleur

**DU LUNDI AU VENDREDI 8-18h**  
**RDV: 022 789 20 70**

1 route de Florissant 1206 GENEVE

- Tél : +41 (0)22 347 25 47 • Fax : +41 (0)22 789 20 70
- Email : info@medimagesa.ch • [www.medimagesa.ch](http://www.medimagesa.ch)

1005720



CLINIQUE GENEVOISE  
DE MONTANA

## Pour votre santé, prenez de l'altitude

**Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de :**

- médecine interne
- réadaptations post-opératoires
- maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
- maladies chroniques

**Admissions sous 48h**

027/485 61 22 – contact-cgm@hcuge.ch – www.cgm.ch

**VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES**



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Clinique genevoise de Montana  
Impasse Clairmont 2  
3963 Crans-Montana

1005496

# L'équilibre avant tout

Orthèses | Prothèses | Ortholaser CFAO | Chaussures orthopédiques | Compression | Fauteuils roulants

**20**  
ANS



**Daniel Robert**  
ORTHOPÉDIE SA

Orthopédie et solutions de réadaptation

NYON Route de Divonne 46 - T. 022 365 52 60 | GENÈVE Liotard 5bis - T. 022 340 45 45 | [www.orthopedie-robert.ch](http://www.orthopedie-robert.ch)

1005629

## Enquête 2011 sur la couverture des soins ambulatoires

Depuis 2006, l'AMG réalise annuellement une enquête auprès de ses membres pour évaluer si le nombre de médecins en pratique ambulatoire dans le canton est adéquat. Il s'agit de définir notre position concernant la limitation de l'admission à pratiquer en vigueur depuis juillet 2002 (art. 55a LAMal).

Cette enquête subjective explore d'une part la perception de chaque médecin en ce qui concerne sa propre spécialité, et d'autre part celle des médecins de premier recours (généralistes, internistes et praticiens pour les adultes, pédiatres pour les enfants) qui adressent un patient à un spécialiste. Comme on peut s'y attendre, les résultats sont assez stables d'année en année.

Dès janvier 2010, les pédiatres et les généralistes ne sont plus soumis à limitation. Il en va de même des internistes et praticiens pour autant qu'ils ne possèdent pas d'autre titre postgrade (que ce soit une spécialité entière ou une formation approfondie). Une autre modification de la loi est intervenue: la limitation s'applique désormais aux médecins pratiquant à titre indépendant et dépendant alors qu'initialement, les employés des établissements de soins n'étaient pas concernés, ce qui a induit une distorsion en défaveur des cabinets individuels.

L'avenir de cette «clause du besoin» est incertain, la limitation arrivant à échéance à la fin de l'année 2011. Le Parlement semble ne pas vouloir la reconduire et il compte sur d'autres moyens pour limiter les dépenses des soins, notamment les réseaux de soins intégrés. On peut craindre que les assureurs militent à nouveau de leur côté pour la liberté de contracter. Si la Confédération renonce à limiter les admissions, il est possible que cette tâche soit reprise par les cantons.

Notre enquête est désormais réalisée électroniquement, ce qui permet de la dépouiller avec des moyens modestes et

peu coûteux. Nous disposions de 1758 adresses e-mail dont 1687 ont abouti, et de 886 réponses, soit un excellent taux de réponse de 53%. La majorité des réponses était complète.

Une difficulté importante qui se pose chaque année est de savoir comment classer un médecin qui pratique plusieurs spécialités. Nous avons en principe retenu celle à laquelle il consacre la plus grande partie de son temps sauf pour quelques spécialités connues pour être le plus souvent pratiquées à temps partiel. Cette question se pose aussi avec l'annuaire et nous cherchons des solutions.

Les **psychiatres d'enfants** et les **gastroentérologues** considèrent clairement qu'ils sont en nombre insuffisant. Les **psychiatres d'adultes** sont plus près de l'équilibre. En revanche, la **plupart des disciplines chirurgicales, les allergologues, cardiologues, oncologues et radiologues** estiment qu'il y a une pléthore plus ou moins marquée dans leur domaine.

Vu par le médecin qui adresse un patient au spécialiste, la situation paraît beaucoup plus difficile. Les médecins de premier recours d'adultes estiment très difficile d'obtenir un rendez-vous chez les **psychiatres, dermatologues, gynécologues, ophtalmologues, urologues et gastroentérologues**. Ces spécialités sont mentionnées dans plus d'un quart des réponses. Les pédiatres relèvent d'autre part une carence importante en **psychiatres d'enfants et adolescents**.

L'AMG se fondera sur ces résultats pour émettre des recommandations concernant l'installation de jeunes confrères. Les résultats seront prochainement présentés aux présidents des groupes de spécialistes et au Conseil.

Je tiens à remercier ici tous ceux qui ont contribué à la réalisation et au succès de cette importante enquête.

Pierre-Alain Schneider

## Vie de l'AMG

- Lors de sa séance du 21 mars 2011, le Conseil a décidé l'adhésion de l'AMG, en tant qu'association, au **Manifeste de la Table Ronde Référendum Managed Care du 25 janvier 2011** pour manifester son intention de soutenir un référendum si le Parlement ne modifie pas sa conception des réseaux de soins intégrés (cf. *Lettre* du mois de mars 2011, pages 3). Ce manifeste émane d'associations de médecins de diverses spécialités des trois régions linguistiques de la Suisse.
- Lors de sa séance du 18 avril, il a encore décidé de soutenir la **demande de moratoire concernant l'entrée en vigueur des DRG** et d'inviter les membres de l'AMG à signer les demandes allant dans ce sens.
- Dès le 6 juin 2011, d'importants travaux de rénovation vont être menés dans les locaux du premier étage de l'AMG; dès lors, **la salle de conférence sera indisponible pour une période allant du 6 juin au 29 août**. Les réunions de l'AMG seront délocalisées à la Fédération des entreprises romandes.

« LA CAISSE DE PRÉVOYANCE QUI MONTE... »



FONDATION DE PRÉVOYANCE  
PROFESSIONNELLE EN FAVEUR DE AROMED  
CASE POSTALE 1166 - 1260 NYON 1

TÉL : 022/365.66.67  
WWW.AROMED.CH

1005581

**Médecin, vous êtes à la recherche d'une assistance  
en matière d'assurances ?**



FISCA finance sa  
Case postale 1153  
CH - 1260 Nyon 1

FINMA N° 24136

Tel. 058 911 08000  
www.fiscafinance.ch  
info@fiscafinance.ch

1005580

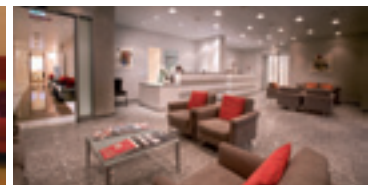


## ID Imagerie & Développement

Qualité • Disponibilité • Service

[www.imagerive.ch](http://www.imagerive.ch)

- Cone-beam CT et radiologie dentaire
- CT volumique multibarrettes (scanner)
- Dépistage
- Echographie / Doppler
- Imagerie interventionnelle
- IRM (résonance magnétique) 1,5 T
- Mammographie numérique
- Minéralométrie / Ostéodensitométrie
- Radiologie numérique
- Scintigraphie osseuse (médecine nucléaire)



Prise de rendez-vous : **022 818 58 58**

Dr G. Adler • Dr F. Baruchel • Dr Ph. Braudé • Dr F. Couson  
Dr N. Dfouni • Dr G. de Geer • Dr J.-F. Guillet • Dr M. Martins-Favre  
Dr B. Ody • Dr J.-Ch. Piguet • Dr S. Sintzoff • Dr S. Vukanovic

## Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Samir BELLARA  
Rue de Saint-Jean 34  
1203 Genève  
Né en 1970, nationalité algérienne  
Diplôme de médecin en 2000 (Algérie), reconnu en 2009  
Titre postgrade de médecin praticien, 2010

Après avoir suivi des études médicales en Algérie et obtenu son diplôme de médecin en 2000, il est parti effectuer des stages de formation en Suisse aux HUG, CHUV, Montreux, Fribourg. Actuellement, il a obtenu son diplôme de médecin praticien et il souhaite s'installer en ville de Genève.

Dr John GEORGE  
Centre médical de la Servette  
Rue Ernest-Pictet 26  
1203 Genève  
Né en 1969, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1995 (Egypte), reconnu en 2009  
Titre postgrade en médecine générale, 2010

Après avoir suivi ses études et travaillé pendant un an au Caire (Egypte), il a poursuivi sa formation en Suisse, en particulier sa spécialisation en médecine générale aux HUG. Actuellement médecin aux soins du service du premier recours aux HUG, il s'installera au Centre médical de la Servette dès octobre 2011.

Dr Anchy Asher IVANIR  
Rue Henri-Christiné 4  
1205 Genève  
Né en 1958, nationalité israélienne  
Diplôme de médecin en 1995 (Italie), reconnu en 2008  
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2008

Après ses études à Bologne et l'obtention de son diplôme de médecin en 1995, il est parti effectuer un stage dans un hôpital à Tel-Aviv. De retour, il a suivi sa formation aux HUG pour obtenir son

titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie. Il a également obtenu un diplôme de formation continue en thérapie de famille à l'Université de Genève. Il a travaillé pendant sa formation en Suisse dans les cantons du Valais, de Vaud, et de Genève. Il a occupé à deux reprises des postes de chef de clinique dont le dernier aux HUG, au service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Depuis février 2009, il est installé en cabinet à Nyon.

Dr Frank PILLEUL  
Rive droite SA – Centre d'Imagerie  
Rue de Chantepoulet 21  
1201 Genève  
Né en 1968, nationalité française  
Diplôme de médecin en 1999 (France), reconnu en 2009  
Titre postgrade en radiologie, 1999 (France), reconnu en 2009

Après avoir suivi ses études à Lyon et obtenu son diplôme de médecin radiologue en 1998, il est parti effectuer un *fellowship* à Toronto (Canada). Depuis 2000, il a été spécialiste en imagerie digestive diagnostique et interventionnelle aux Hospices civils de Lyon et est devenu professeur des Universités en 2007. Actuellement spécialiste en radiologie, il s'est installé en ville de Genève en 2011.

Dr Monia SOSA MASCAREL  
Chemin J.-B. Vandelle 10  
1290 Versoix  
Née en 1970, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1997  
Titre postgrade en pédiatrie, 2010

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1997, elle a fait une formation en pédiatrie principalement au CHUV. Depuis octobre 2004, elle travaille comme médecin scolaire au Service de santé de la jeunesse. Outre son travail en prévention et promotion de la santé chez les enfants, elle s'est particulièrement investie dans le domaine de la protection de l'enfant.



SOS Pharmaciens et l'hospitalisation à domicile deviennent PROXIMOS.

Même adresse, même téléphone, mêmes partenaires... Et toujours le même service, 24h/24 et 7j/7!  
4, rue des Cordiers - 1207 Genève - T 022 420 64 80 - contact@proximos.ch

**Prélude Classic**  
**Test de grossesse**  
**Plasma ou urines**  
**Sensibilité 20UI/ml**  
**50,10 CHF le kit de 25 tests**

**Les meilleurs tests rapides**  
**Aux meilleurs prix**

**Streptop A**  
**Kit de 20 tests**  
**72,50 CHF**

**CaduMed**  
*Par un médecin*  
*Pour les médecins*

57, av. Wendt  
 1203 Genève

Tél.: 022 949 1330  
 Fax : 022 340 3651  
 info@cadumed.ch

1005502

**startpeople** Médical  
 Your Job Partner

numéro gratuit  
**0800 99 22 99**

| Soins à domicile | Placement fixe et temporaire | 24h/24 | 7j/7 |

**DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ**  
**TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE**

**021 321 82 82**  
 medical@startpeople.ch

www.startpeople.ch

startpeople | horlogerie | office | technique | industrie | bâtiment |

1005574

**centre d'imagerie**

**Radiologues FMH**

- Dr Anne-Françoise Schwieger
- Dr Jean-Baptiste Martin
- Dr Malika Quinodoz
- Dr Franck Kolo Christophe

IRM, CT-Scanner, Mammographie, Echographie,  
 Doppler, Radiologie diagnostique et interventionnelle,  
 Traitement radiologique de la douleur

**rive droite sa**  
 centre d'imagerie

21, rue de Chantepoulet • 1201 Genève  
 tél +41 22 545 50 50 • fax +41 22 545 50 51  
 info@cird.ch • www.cird.ch

1005505



## Mutations

---

### Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Laurent EJNES, Christophe François HSU, Jean-François LE GOFF, Oana ISOARD, Alcides Milton ORIHUELA FLORES, Arnaud TRIPET, Philippe WÜTHRICH, dès le 3 mai 2011.

### Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG ; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle ; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, art. 6):

Docteurs Véronique BÄHLER, Claudine JEANNET, Pierre-Alain PERROT, Pierre-André REPOND et Yves ROSSEL, dès le 1er juillet 2011.

### Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Pascal BOYMOND, Marcelle MEGRET, Christian VIQUERAT et Hélène ZURCHER-DUBOIS, dès le 1er juillet 2011.

### Démissions (membre cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Dr Patrick MONNARD, au 30 juin 2011.

### Contrats de médecin-conseil et de médecins du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Samir VORA, médecin-conseil de *easyJet Switzerland SA*.

## Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Dominique Guido ROUILLER survenu le 30 mars 2011, et du Prof. Pierre MAURICE, survenu le 28 avril 2011.

## Changements d'adresses

---

### Le Dr Vincent BARTHASSAT,

Spécialiste en médecine interne, ne consulte plus à la rue Beaumont 11, mais à l'avenue Industrielle 1, 1227 Carouge.  
Téléphone (nouveau): 022 827 20 30, fax (nouveau): 022 827 20 31.

### Le Dr Anne ZANINETTI-SCHAERER,

Spécialiste en rhumatologie et en médecine interne, ne consulte plus à la rue de la Terrassière 11, mais à l'avenue Industrielle 1, 1227 Carouge.  
Téléphone (nouveau): 022 827 20 30, fax (nouveau): 022 827 20 31.

## Ouvertures de cabinets

---

### Dr Saskia PELLATON

Spécialiste en médecine interne  
Groupe médical de Versoix  
Chemin J.-B. Vandelle 10  
1290 Versoix  
Tél. 022 775 16 11  
Fax 022 775 16 20

## Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site [www.amge.ch](http://www.amge.ch)

### Cherche une assistante médicale à 100%

Cabinet médecine générale cherche une assistante médicale à 100% pour un remplacement congé maternité dès le 15 août 2011.

Contacteur par téléphone : 022 340 08 71

### Livres et matériel médical pour le Mali

Je cherche des livres de médecine, si possible en français, pas trop anciens, pour le compte d'une ONG médicale malienne (Medes/Sapcom : médecins de l'espoir), Urgences médicales, gynécologie-obstétrique, pédiatrie, etc.

Je cherche aussi des stéthoscopes, tensiomètres, ECG, compteurs de globules, marteaux à réflexes, spéculums et tout ce qui pourrait être utile à l'exercice de la médecine générale. L'ONG – au sein de laquelle j'ai personnellement travaillé de janvier à mars 2011, ainsi que mon mari JB Hemmeler – pratique une médecine le plus souvent gratuite en faveur d'une population très défavorisée. Je vous remercie de répondre à cette demande sous forme de dons.

Contacteur par téléphone : 0033 450 39 03 00 ou 079 476 47 56  
par courriel : gcanonica@bluewin.ch

*Votre conseiller en assurances  
indépendant depuis plus de 25 ans*

**boss insurance services**

**NOUVELLE RAISON SOCIALE**

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales :

- **Analyse et gestion** de portefeuille d'assurances
- **Contrats cadres** d'assurance de protection juridique et perte de gain
- **Ouverture/Remise et reprise** d'un cabinet médical
- **Planification** de retraite

**Siège principal**  
Ch. des Aubépines 21 – case postale 563 – 2520 La Neuveville  
Tél 032 751 22 22 – fax 032 751 52 88  
[www.boss-insurance.ch](http://www.boss-insurance.ch) – [info@boss-insurance.ch](mailto:info@boss-insurance.ch)

**Représentation**  
Rue Pedro-Meylan 4 – case postale 339 – 1208 Genève  
Tél 022 786 68 51 – fax 022 751 66 59

1005506

**Se former à l'approche  
cognitivo-comportementale**

**DAS** | Diploma of Advanced Studies  
Diplôme de formation continue

**Psychothérapie  
cognitivo-comportementales** 2011-2014

*ouvert aux médecins et psychologues*

- 400h de cours théorico-cliniques • 80h de supervision en groupe • 20h de supervision en individuel • 5 cas écrits de psychothérapie terminés et supervisés • 150h minimum de travail thérapeutique supervisé • 20h d'expérience sur soi en TCC • Contrôle des acquis et rédaction d'un mémoire

**CAS** | Certificate of Advanced Studies  
Certificat de formation continue

**Stratégies cognitives et comportementales  
de la relation thérapeutique** 2011-2013

*ouverts aux médecins, psychologues, infirmiers, assistants sociaux, diététiciens, éducateurs...*

- 272h de cours théorico-cliniques • 56h de pratique thérapeutique supervisée • 56h minimum de mise en pratique dans un ou deux des 4 domaines enseignés • Contrôle des acquis, rédaction d'un mémoire

**Informations | Programmes détaillés**  
[www.unige.ch/formcont/DASpsychotherapiecognitivo](http://www.unige.ch/formcont/DASpsychotherapiecognitivo)  
[www.unige.ch/formcont/CASstrategiescognitives](http://www.unige.ch/formcont/CASstrategiescognitives)



ASPCo  
ASSOCIATION SUISSE DE  
PSYCHOTHERAPIE COGNITIVE



HUG  
Hôpitaux Universitaires de Genève



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

1005742

Résidence Butini Pavillon Butini Résidence de la Rive Pavillon de la Rive  
établissement médico-social foyer de jour établissement médico-social foyer de jour et de nuit

**Fondation Butini**

La **Fondation Butini** regroupe 4 établissements destinés aux personnes âgées :

- La **Résidence Butini**, EMS
- La **Résidence de la Rive**, EMS
- Le **Pavillon Butini**, foyer de jour
- Le **Pavillon de la Rive**, foyer de jour et de nuit

Pour de plus amples renseignements sur la Fondation Butini, visitez notre site Internet : [www.butini.ch](http://www.butini.ch)

Dans le cadre du renouvellement du service médical, nous cherchons des médecins intéressés par une prise en charge globale de la personne âgée, dans ses besoins bio-psycho-sociaux. Une spécialisation et une expérience dans les domaines de la gériatrie, de la psychogériatrie et des soins palliatifs sont souhaitées.

Il s'agit de développer un groupe de médecins assurant, pour l'ensemble des institutions, la charge de :

- **MEDECINS REPOUNDANTS**
- **MEDECINS DE GARDE**
- **MEDECINS TRAITANTS**

La Fondation Butini loue des locaux adaptés à l'installation d'un cabinet médical de groupe de 3 à 4 personnes.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec Mme Claire-Line Mechkat, directrice, Résidence de la Rive, 166 route du Grand-Lancy, 1213 Onex ; [c.mechkat@dlr.ch](mailto:c.mechkat@dlr.ch) ; 022 596 02 00

1005722

## Petites annonces (suite)

### Recherche assistante médicale à 80%

Cabinet de médecine générale à Meyrin cherche assistante à 80% (mercredis libres).

Secrétariat, logistique, ECG, prises de sang, laboratoire.  
Entrée en fonction mi-mai début juin, éventuellement août.

Contacteur par courriel : dominique@peterschmitt.ch

### Recherche assistante médicale à 100%

Cabinet de pédiatrie à Carouge cherche une assistante médicale à 100% pour le 1<sup>er</sup> juin.

Merci d'envoyer une lettre de motivation et un CV par mail.

Contacteur par téléphone : 022 301 88 44  
par courriel : nathalie.brun@bluewin.ch

### Appareil ECG

Je cherche à reprendre un appareil d'ECG d'occasion pour mon nouveau cabinet.

Contacteur par téléphone : 022 347 43 90  
par courriel : alice.koerffy@bluewin.ch

### Vends matériel radiologie

Vends radiologie en parfait état de marche. Stadler Elektronik SE 4500, 227.000 et Tube IAE-1 et développeuse Optimax 2010 (installée en 2008, utilisée jusqu'à fin 2009). Prix au plus offrant.

Contacteur par téléphone : 022 752 65 44  
par courriel : cabmed.sommer@bluewin.ch

### Cherche un médecin généraliste ou interniste pour remplacement

Cabinet médical de groupe proche hôpital cherche un médecin généraliste ou interniste pour remplacement de 4 à 6 semaines. A convenir

Contacteur le Dr Berney Jean-Yves par téléphone au 022 320 90 47

### Cherche médecin spécialiste

Groupe médical de la Terrassière, très bien placé et équipé, cherche médecin spécialiste avec no de concordat pour compléter son équipe.

Contacteur le Dr Christian Helfer par téléphone : 022 718 79 81  
par courriel : ch.helfer@bluewin.ch

### Recherche médecin remplaçant pour 5 mois dans cabinet de psychiatrie

De août à décembre 2011 dans un cabinet de psychiatrie au centre-ville de Genève. Taux d'activité demandée de 30 à 50%.

Contacteur par téléphone : 079 826 53 91  
par courriel : laure-ch@hotmail.fr

### Recherche assistante médicale

Je cherche en urgence une assistante médicale remplaçante à 100%, pour un cabinet pédiatrique, de mi-juin à fin novembre, et puis une possibilité d'un poste à 50%.

Contacteur par téléphone : 022 796 11 18  
par courriel : nga.behrend@bluewin.ch

## A vos agendas!

*Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférence sur notre site [www.amge.ch](http://www.amge.ch) rubrique « On nous prie d'annoncer »)*

**Mardi 24 mai 2011, à 19 h 00**

### Hygiène et stérilisation : nouvelles règles au cabinet

le Prof. J.-A. Romand, médecin cantonal, M. H. Ney, responsable stérilisation des HUG et le Dr. J.-P. Carrel, méd. et méd. dentiste, EMD, stomatologie feront le point sur le thème ci-dessus.

Lieu : Auditoire A 250, Centre médical universitaire, rue Michel-Servet 1, 1206 Genève



**Mercredi 25 mai 2011, de 10 h 30 à 12 h 00**

### Traitement des troubles alimentaires du point de vue de la psychanalyse

Conférence du Prof. Massimo Recalcati, psychanalyste et professeur à l'Università degli Studi di Pavia et à l'Università cattolica del Sacro Cuore di Milano

Lieu : Nouvel auditoire, Hôpital des enfants, av. de la Roseraie 45, 2<sup>e</sup> étage

## A vos agendas! (suite)

**Mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 juin 2011, de 9 h 00 à 17 h 00**

### **Jeu excessif: conclure la thérapie, évaluer la prévention**

Module de formation destiné aux personnes intéressées à la thématique du jeu excessif, avec comme enseignants le prof. Robert Ladouceur (Université de Laval) et le Dr Charly Cungi (Ifforthecc).

Renseignements: Mme Mélina Andronicos, téléphone: 021 314 92 07, courriel: melina.andronicos@chuv.ch

Lieu: site du CHUV, Lausanne



**Jeudi 16 juin 2011, de 9 h 00 à 17 h 00**

### **5<sup>e</sup> cours de proctologie à l'usage du praticien**

Organisé par Bruno Roche, Olivier Berclaz, Guillaume Zufferey, Karel Skala et Joan Robert

Renseignements: Mme Martine Martelletta, Unité de proctologie, HUG, tél.: 022 372 79 34, fax 022 372 79 09, courriel: martine.martelletta@hcuge.ch, www.proctology.ch

Lieu: Bibliothèque de la Polyclinique de chirurgie, étage 0, HUG



**Du lundi 22 août au vendredi 26 août 2011**

### **5<sup>es</sup> rencontres contextuelles du Valais Approche et thérapie contextuelle en 2011: pratiques originales et méthodes éprouvées**

Il s'agit d'offrir, dans le cadre d'un séminaire résidentiel et international, une séquence de réflexion approfondie de cinq journées pour un groupe de professionnels intéressés à la thérapie contextuelle, à l'approche systémique ou au travail thérapeutique de réseau soutenu par la «Clinique de concertation».

Renseignements: ILTF, impasse de l'Ange 26, B-4000 Liège, courriel: l.halleux@concertation.net

Lieu: Hôtel Beau-Site, chemin Dessus, 1927 Martigny



**Mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 septembre 2011**

### **Dimensions affectives, sociales, neuroscientifiques et technologiques**

Informations et formulaires d'inscription disponibles sur le site [www.abage.ch](http://www.abage.ch).

Tarif attractif pour les inscriptions jusqu'au 30 juin 2011.

Crédits de formation continue FMH: 11 points

Lieu: Auditoire Marcel-Jenny, HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14

## La lettre de l'AMG

Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

### Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

### Contact pour publication

Roger Steiger  
Tél. 022 708 00 22  
roger.steiger@amge.ch

### Conception-réalisation

Christine Faucogney

### Publicité

Médecine & Hygiène  
Tél. 022 702 93 41  
pub@medhyg.ch

### Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

## AMG

Rue Micheli-du-Crest 12  
1205 Genève  
Tél.: 022 320 84 20  
Fax: 022 781 35 71  
[www.amge.ch](http://www.amge.ch)

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :  
3 juin 2011**

**Délai rédactionnel :  
23 mai 2011**